

Conférence téléphonique du 11 Mai 2020

Groupe d'appui à la réduction des inégalités de santé dans la stratégie de dé-confinement

Organisée par la Direction de la Santé Publique – ARS IDF

Membres du Groupe d'appui :

Nom de l'institution	Nom du référent	Contact
ARS IDF	Aurélien Rousseau (DG)	Aurelien.rousseau@ars.sante.fr
ARS IDF	Luc Ginot (DSP)	Luc.ginot@ars.sante.fr
ARS IDF	Collaborateurs de la direction de la santé publique	
AORIF	Damien RAVEL	d.ravel@aorif.org
Pole Ressource 95		poleressources.95@wanadoo.fr
CRPVE 91	'Laura KOSSI'	direction@crpve91.fr
CRPVE 91	'Lucie DECHESNE'	chmission4@crpve91.fr
Profession Banlieue - 93	Elsa MICOURAUD	elsa.micouraud@professionbanlieue.org
CAF 91		beatrice.dassonville@cafevry.cnafmail.fr
CAF 94		jacqueline.polizzi@cafcreteil.cnafmail.fr
MSA IDF	Dr Jean Houssinot	houssinot.jean@msa75.msa.fr
MSA IDF	Laurent Pilette (DG)	laurent.pilette@msa75.msa.fr
CRPV 95	Guillaume DEJARDIN	gdejardin.pole95@orange.fr
PB (profession banlieue)	Vincent HAVAGE	vincent.havage@professionbanlieue.org
Ville Clichy-sous-Bois	Philippe BASSE	cls.montfermeil.clichysousbois@gmail.com
Ville Asnières	Cyril MICHAUD	cmichaud@mairieasnieres.fr
PCH (plaine commune habitat)	Nassira ABBAS	nabbas@plainecommunehabitat.fr
Fabriques territoires santé	Lilia Santana	Lilia Santana <lilia.santana@fabrique-territoires-sante.org>
La Fédé	Auréli DUTOUR	federation.mediation@gmail.com
La Fédé	Bénédicte MADELIN	benedicte.madelin@gmail.com
Femasif	Anne GUILBERTEAU	femasif.coordination@gmail.com
SCHS Saint Ouen	Mohad DJOUAB	mdjouab@mairie-saint-ouen.fr
SCHS Saint Ouen	Coralie CHANEL	CORALIE CHANEL <cchanel@mairie-saint-ouen.fr>
SCHS Montreuil	Pierre Etienne MANUELLAN	pmanuellan@montreuil.fr
Secours Populaire	Thibaut Delaunay	thibaut.delaunay@spf75.org
ATD Quart Monde	Claire LAGERON	lageron.claire@gmail.com
ATD Quart Monde	Nathalie VICTOR	Nathalie VICTOR thalie.victor@gmail.com
Fondation Abbé Pierre	Manuel DOMERGUE	MDOMERGUE@fondation-abbe-pierre.fr
ATD Quart Monde	Huguette BOISSONNAT	huguette.boissonat@atd.quartymonde.org
ESPT / Ville de Nanterre	Laurent ELGHOZI	laurent.elghozi@mairie-nanterre.fr
ESPT / Ville de Paris	Marianne Auffray	
ESTP	Frédérique QUIRINO	contact@espt.asso.fr
Promosanté	Marie Odile Frattini	mo.frattini@promosante-idf.org

Point du jour :

- Améliorer l'accès aux tests de dépistage dans les territoires populaires

Présentation de la note « Propositions d'action immédiates renforcer l'accès aux PCR des populations et territoires en difficultés sociales »

Relevé des échanges

- **Laurent El Ghozi** revient sur les difficultés pour interpellier l'ensemble des coordinateurs CLS et des collectivités territoriales franciliennes sur ce type d'enjeux.
 - Luc GINOT : La question de l'implication des villes est très importante. Il est possible que certains élus locaux ne souhaitent pas s'engager, mais ceci n'empêchera pas l'ARS de prendre ses responsabilités et de poursuivre sa mission sans appui si nécessaire. Il est souligné que le CLS est porté conjointement par la collectivité locale et par l'agence régionale de santé et qu'il est censé faire le lien entre les enjeux du PRS et les projets portés par la collectivité. Il est important que l'on puisse co-agir avec les collectivités et que les coordonnateurs soient engagés dans cette démarche.
- Interpellation de l'ARS sur le rôle de la médiation en santé et quels moyens seront donnés au médiateur de santé ? comment cela sera valorisé ?
 - LG : Il n'est pas envisageable de créer des embauches supplémentaires. L'idée est d'élaborer des outils dans une démarche de partage.
- Il faut clarifier les conditions d'accès aux tests et disposer en amont d'informations fiables qui ne changent pas d'une semaine sur l'autre. L'absence de masques, et de matériel reste d'actualité et constitue un frein qui ne favorise pas l'aller vers, d'où la question : quelle est la position de l'ARS envers les associations, dans ce rôle de proximité et dans la réalisation de cette mission ? Autre difficulté à prendre en compte, l'absence de médecins référents pour de nombreuses personnes A Clichy-sous-Bois, 50% de personnes n'ont plus de médecins référents (**La Fédé**)
 - LG : L'accès à une information fiable, accessible à tous est central et c'est l'un des objectifs qui figure dans le document qui vous a été transmis et présenté en début de séance. Pour les masques, il s'agit d'un sujet complexe, des doctrines ont été arrêtées au niveau national, les employeurs approvisionnent leurs salariés, des collectivités locales procèdent à des distributions en direction de leurs administrés, etc. L'Agence réfléchit à cette question et ne l'écarte pas. L'absence de médecins traitants est à considérer ;

- L'idée de s'appuyer sur les CLS est une bonne idée. Un certain nombre de freins ont été identifiés. Il est précisé qu'envoyer des personnes en grande précarité d'un endroit à un autre, pour un test qui en définitive n'est pas si simple est complexe. Il vaudrait mieux que les médecins référents de ces populations soient formés à ces prélèvements car ils connaissent leurs patients, ce qui serait plus rassurant pour eux. L'autre question porte sur le cas des personnes asymptomatiques, car ce sont celles qui préoccupent le plus. Mais, comment motiver les personnes qui ne présentent pas de symptômes d'aller se faire dépister ? Un autre sujet à ne pas négliger la gratuité des tests. Enfin, à Bagnolet il n'y avait plus de stock de goupillons pour procéder aux tests ; Aussi, comment augmenter le nombre de dépistage sans matériel ? **(ATD-QUART MONDE)**
 - o LG : La question de proposer des dépistages au plus près des populations est importante est c'est un peu le sens de la démarche engagée. Pour la formation des MG ceci peut être proposé. Concernant le manque de matériel goupillons, etc. des difficultés liées à des absences de personnels, retard de livraisons, etc. ont été constatées ce qui a pu provoquer certains décalages dans les délais de RDV, ou dans les retours de CR de diagnostics. L'Agence a prié les laboratoires de faire le nécessaire pour remédier à ces problèmes.
- Une fois que le test est fait quel est le parcours des gens ? Et si le test est prescrit par un pharmacien ? **(MSA)**
 - o LG : Le médecin reçoit le résultat dans les 24h et il doit contacter la personne pour l'informer et lui fixer un rendez-vous. Il reçoit ensuite le patient et échange avec lui au sujet des possibles contacts qu'il a pu avoir afin d'identifier de potentiels cas contacts. Les pharmaciens ne réalisent pas de tests, ils doivent orienter, notamment si la personne n'a pas de médecin référent.
- Il y a beaucoup d'informations qui changent et ne facilitent pas la bonne transmission. Il est constaté des difficultés pour contacter les médecins traitants très occupés suivant les zones et les résultats de tests, quand il y a dépistage, arrivent tardivement. Il est souligné que le CLS peut assurer le passage d'informations si elle est fiable. Il est prévu d'aller informer les pharmaciens, CPTS s'il y a. Se pose donc le sujet dans la perspective d'élargissement de l'accès au dépistage des interlacements entre CLS et CPTS. **(Coralie Chanel - Mairie Saint-Ouen)**
- La qualité de l'information est capitale. Sur le territoire de Clichy-sous-Bois un travail partenarial est conduit avec le dispositif MAIA. Les acteurs associatifs doivent pouvoir être bien outillés pour véhiculer un message clair. Le public est très hétérogène sur le territoire ce qui rend la communication complexe. **(Clichy-sous-Bois)**
- Sur ces territoires, il faut disposer d'une information fiable et claire pour passer le relais. Il faut avoir un discours beaucoup moins anxiogène et plus protecteur. **(La Fédé)**

- L'information sur les lieux où l'on peut se faire dépister doit être facilement accessible. Laurent El Ghozi a semblé comprendre que les villes ne pouvaient diffuser les endroits où l'on pouvait se faire dépister. Comment avoir ces précisions ? **(Mairie de Nanterre)**
 - o LG : Jusqu'à maintenant ce sont les médecins traitants qui ont l'information. Aujourd'hui comme l'on sait que les personnes les plus fragiles n'iront peut être pas voir les médecins, on ouvrira un peu vers les pharmaciens. Il faut éviter la grande diffusion pour éviter les regroupements ingérables, du style ouverture drive tests à Cergy où il a ensuite fallu appeler la police pour gérer la foule. Pour les très exclus, des équipes mobiles sont mises en place.

- Il faut penser à l'amont et à l'aval. En amont il faut des masques pour celles et ceux qui sont en première ligne et qui font tout ce travail d'information et d'orientation. En aval, comment faire pour ne pas perdre le contact avec les gens qui sont testés positifs sur le suivi, etc . **(Fabrique Territoires Santé)**

- Au niveau des élus beaucoup sont pris dans un tourbillon d'informations et de recommandations en tout genre sur le déconfinement, l'éducation, la santé, etc. A ceci s'ajoute la question électorale pour des équipes qui ne sont pas sûres d'être réélues à l'issue du second tour. Aussi, il est important pour les équipes de pouvoir s'approprier toutes les informations qui arrivent et si possible de façon coordonnée. **(Centre ressources 95).**

- Ce serait bien que l'ARS envoie aux élus une communication officielle sur la démarche engagée et les attentes de l'agence. Il faut officialiser les choses **(Mairie de Saint-Ouen)**
 - o LG : C'est une démarche qui était prévue, pour que ça marche il faut que les élus donnent leur feu vert, etc.

Luc GINOT relève cinq sujets :

- **Les territoires retenus.** La possibilité d'ouvrir à d'autres territoires la démarche d'élargissement du dépistage sera reposée car de nouveaux territoires souhaiteraient être associés : Boucle nord des Hauts-de-Seine, etc.

- **L'information.** Il faut diffuser une information appropriée et accessible à tout le monde. Une information qui évite de jouer sur la peur et qui soit plus orientée sur la protection, se protéger soi-même et ses proches.

- **La prise en charge et le « tracing ».** Une question que l'on n'avait pas vu, une fois dépistée il faut : premièrement, garantir une capacité de répondre et de prendre en charge et deuxièmement, présenter tout le système, comme un système de protection et non comme un système de contrôle social.
- **Le matériel :** Une question sur l'approvisionnement en termes de masques pour les associations. Comme cela a été dit chaque employeur doit gérer ses salariés, etc. Maintenant d'un point de vue concret, c'est compliqué à mettre en œuvre. Ce point sera à revoir avec la DGS.
- **Associer les élus.** La question d'associer les élus ne figure pas dans le document qui vous a été transmis, mais c'est clair qu'il faudra le faire. Sur la question des tests c'est très compliqué, certains partenaires en voudraient pour tout le monde, d'autres ne partagent pas cet avis.... On est face à une fragmentation des positions. Le discours à faire aux élus sera à rédiger avec cet éclectisme là.

En conclusion, on vous propose de vous réinterroger en vue de la prochaine réunion sur les déterminants sociaux notamment l'habitat, pour une prochaine réunion du groupe d'appui.

PROCHAINE REUNION SEMAINE DU 25 MAI 2019 – DATE A FIXER

**VOUS SEREZ DESTINATAIRES DES MODALITES DE CONNEXION DANS LES
PROCHAINS JOURS**